



Association Interprofessionnelle
pour la Santé au Travail

LETTRE D'ENGAGEMENT

La Présidence de l'Association Interprofessionnelle pour la Santé au Travail (AIST 87) souhaite réaffirmer et acter son engagement de service aux adhérents et salariés, conformément à notre mission première qui est d'éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail et proposer un service de qualité à leur écoute et adapté à leurs besoins.

Conscient des enjeux liés aux fortes exigences de notre métier, répondant à une ambition que nous avons pour notre Association, son personnel et nos bénéficiaires, l'AIST 87 s'est engagée dans une démarche de progrès volontariste depuis 2009. Nous considérons que cet outil est stratégique pour notre service et garantit nos préoccupations dans l'atteinte de nos principaux objectifs :


- Satisfaction de nos adhérents. Pour cela nous devons tenir compte de leurs exigences et devancer leurs attentes
- Amélioration de notre fonctionnement et de notre organisation pour être encore plus efficace
- Evaluation régulière de la conformité de nos pratiques par rapport au référentiel établi

La politique de progression est la clé de la rentabilité de tout système de management et le retour sur les investissements engagés pour conduire cette stratégie d'entreprise ne peut s'obtenir que par l'amélioration programmée et constante des résultats, pour cela j'oriente mon engagement sur un axe d'amélioration continue. Je m'engage aussi à mettre à disposition les moyens nécessaires pour animer et améliorer notre organisation suivant les exigences du référentiel.

Je m'engage personnellement, mais j'engage aussi tout le personnel de l'AIST 87 à tout mettre en œuvre pour arriver à notre but.

Fait à Limoges, le 24 février 2014.

Le Président



Marc Wasilewski